



Communiqué

Volume 28, No.1 23 juillet 2024

L'évaluation du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario sera déposée

Le 12 mars 2024, l'administration du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (le Régime) a publié les résultats du Régime pour 2023. Pour une onzième année consécutive, le Régime est entièrement capitalisé et affiche un excédent de capitalisation préliminaire de 19,1 milliards de dollars (au 1er janvier 2024).

La Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (FEO) et le gouvernement de l'Ontario, qui sont les corépondants du Régime, ont décidé de déposer l'évaluation actuarielle au 1er janvier 2024 auprès de l'organisme de réglementation et d'affecter l'excédent à une réserve pour éventualités. Cette réserve vise à réduire la volatilité de la capitalisation du Régime et à favoriser la stabilité des cotisations et des prestations des membres.

« La FEO est encouragée par le fait que le régime est entièrement capitalisé depuis plus d'une décennie ainsi que par l'excédent de cette année. L'affectation de l'excédent actuel à une réserve pour éventualités est une bonne décision. Cela favorisera une plus grande stabilité des taux de cotisation et des niveaux de prestations pour les participants au Régime, y compris une protection contre l'inflation, si les conditions plus difficile des marchés limite les rendements », a déclaré Yves Durocher, président de la FEO.

La Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario est la porte-parole de la profession enseignante en Ontario et de ses 160 000+ enseignantes et enseignants. Les membres de la FEO sont des enseignantes et des enseignants à plein temps, à temps partiel et occasionnels qui œuvrent dans toutes les écoles de la province financées par les fonds publics — élémentaires, secondaires, publiques, catholiques et francophones.